

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 28 janvier 2022

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance virtuelle spéciale publique s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le vendredi 28 janvier 2022 à compter de 19h. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Lucie Dagenais

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Gilles Prairie	Josiane Martel-Ouellet
Bob Lussier	Catherine Marsan-Loyer
Marie Claude Aubin	Stéphanie Dalpé

Conformément à l'article 156 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été notifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 26 janvier 2022 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

Assiste également à la séance le directeur général, secrétaire-trésorier, Monsieur Serge Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

SUJETS :

1. Adoption de l'avis de convocation
2. Adoption du budget 2022
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations
4. Levée de la séance

RÉS 275-01-22 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D': Adopter l'avis de convocation tel que notifié via courriel par la coordonnatrice administrative le 26 janvier 2022.

ADOPTÉE

RÉS 276-01-22 ADOPTION DU BUDGET 2022

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Marie-Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2022, tel que présentées par la mairesse, madame Lucie Dagenais.

ADOPTÉE

RÉS 277-01-22 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations, tel que présenté par la mairesse, madame Lucie Dagenais.

ADOPTÉE

